

Correspondance AWS-Achat

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

M. Renaud MUSELIER

Hotel de Région

27 Place Jules Guesde

13481 Marseille - 20

Tél : 04 91 57 50 57 - Fax : 04 91 57 50 64 Mèl : serviceledesmarches@regionpaca.fr

Référence : 2023-279

Objet : Organisation et animation de 4 journées de partage d'expériences autour de la prévention et de la gestion des déchets et de l'économie circulaire dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE

Expiration : 12/04/2023 à 16h00

Etat de la correspondance au 07/04/23 à 04h20

04/04/23 à 14h52 : **Message aux entreprises** :

Réponse

Bonjour,

Il faut comprendre 48 000 euros HT pour la totalité du marché dont max 12 000 euros HT, soit minimum 36 000 euros HT pour le forfaitaire.

Cordialement.

Liste des questions

Question n°3

Bonjour,

L'estimation du besoin, estimée à 48K€, comprend-elle les 12K€ maximum en bons de commande ?

En d'autres termes, le montant maximum estimé est-il de 60K€ ?

Merci d'avance,

29/03/23 à 11h41 : **Message aux entreprises** :

Réponse

Bonjour,

Nous vous rappelons que le marché est à prix mixtes, et qu'il comprend donc une partie forfaitaire.

Cordialement.

Liste des questions

Question n°2

Bonjour dans le marché est indiqué "Le marché est à prix mixtes : il est conclu pour partie à prix global et forfaitaire, et pour partie en accord-cadre à prix unitaires et exécuté au moyen de bons de commande, dans ce cas avec un montant maximum annuel de 12 000 € HT.

Le montant nécessaire à la satisfaction du besoin est estimé à environ 48 000 HT." Si le montant nécessaire est de 48.000€ HT et que le montant maximum est de 12.000€ HT, comment comptez-vous financer la différence ?

Merci

22/03/23 à 09h54 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Non, conformément à l'article 3 de l'acte d'engagement le montant maximum de l'accord-cadre est de 12 000 euros HT sur toute la durée du marché.

Cordialement.

Liste des questions

Question n°1

Bonjour,
Votre marché indique un montant maximum de 12000€ HT annuels pour la parties à bons de commande. Le marché durant 21 mois, peut-on considérer que le maximum s'élève plutôt à 24 000€ ?
Merci d'avance de votre réponse,